

Gros plan sur... Le ragondin et le rat musqué

Ces deux rongeurs, considérés comme espèces « invasives », sont assez peu connus et peuvent être confondus si l'on ne s'attarde que sur leur allure générale (surtout lorsqu'ils sont dans l'eau).

Historique
Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été introduit en France à la fin du 19ème siècle pour sa fourrure. La mode de la fourrure passée, alliée à la crise de 1929, certains spécimens ont été relâchés dans la nature, s'ajoutant à ceux qui avaient réussi à s'échapper de leurs enclos. Ils se sont reproduits et développés, ne retrouvant pas leurs prédateurs naturels que sont les alligators, jaguars, pumas... Leur population et leur aire de répartition se sont rapidement développées ces vingt dernières années. Le rat musqué a pour origine l'Amérique du Nord. Son histoire dans nos régions est similaire à celle du ragondin.

Description
Ragondin (*Myocastor coypus*)



Il peut peser jusqu'à 10 kg et son corps mesure de 40 à 60 cm pour une queue de 25 à 45 cm. Sa tête est importante par rapport au corps. La tache blanche partant du museau s'arrête avant l'œil, les oreilles sont quasiment sans poils. Lorsqu'il nage, sa queue est presque toujours sous l'eau. Celle-ci a une section circulaire, alors que celle du rat musqué est ovale. Son pelage est gris brun sombre. Ses dents, de couleur orange caractéristique, sont toujours apparentes.

Habitats et mœurs
Crépulescifiques, voire nocturnes, ils creusent des terriers dans les berges des rivières et des plans d'eau, avec une entrée sous l'eau. Le rat musqué peut également construire des huttes avec des plantes et branches (lorsqu'il se trouve dans des endroits calmes). Ils ont deux à trois portées par an (suivant la nourriture disponible), comportant entre quatre et huit petits, parfois davantage. Les jeunes deviennent très vite autonomes et quittent le terrier à la recherche de nouveaux territoires, ce qui explique qu'ils puissent se répandre très vite. L'adaptation du ragondin au milieu aquatique est telle que la femelle porte ses tétines sur son dos afin de favoriser le transport de ses jeunes pendant ses déplacements.

Régime alimentaire
Herbivores, ils sont opportunistes et se nourrissent de végétaux (joncs, roseaux, nénuphars, ...) ainsi que de fruits, de céréales, et parfois de petits animaux aquatiques (moules...).

Un double danger écologique et sanitaire
Par leur mode de vie et leur qualité d'espèce invasive, le ragondin et le rat musqué influencent et transforment considérablement leur habitat. Ils sont accusés en particulier de perturber les écosystèmes aquatiques, fragiliser les berges, entraîner des dégâts sur les cultures ou encore transmettre des maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose. Ils sont classés nuisibles en France et peuvent à ce titre être piégés de façon sélective (tir au fusil, tir à l'arc, piégeage, déterrage...). L'empoisonnement avec des appâts empoisonnés (anticoagulants) est interdit depuis 2006 pour ses effets néfastes sur les autres espèces.



Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)



Il pèse jusqu'à 2 kg et son corps mesure de 30 à 40 cm pour une queue de 20 à 30 cm. Il possède une plus petite tête par rapport au corps, des oreilles plus visibles et poilues, une tache blanche qui va du museau jusque derrière les yeux, et une queue qui reste visible pendant la nage. Son pelage va vers le brun roux.



Au bord de l'Ernée ...

Le mot du Président

C'est avec plaisir et enthousiasme que, réélu Président du Syndicat de Bassin, je m'adresse à vous en tout début de ce nouveau mandat. Avant toute chose, je tiens à remercier particulièrement les anciens membres du comité syndical qui ont participé à la mise en œuvre des 1ères années du contrat de rivière. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux délégués. Ensemble, dans une assemblée collégiale où l'écoute de tous est la priorité, en étroite relation avec les collectivités locales, les riverains des cours d'eau et les services de l'état, nous mènerons à bien au cours de ce mandat de nombreuses actions dans la continuité de celles déjà engagées. Grâce aux efforts de tous, citoyens, agriculteurs, entreprises, collectivités, les voyants de la qualité de l'eau sont au vert. Il nous faut continuer, l'eau est notre ressource essentielle, indispensable, le bien commun.

Dans cette lettre, nous vous présentons l'équipe d'élus du comité syndical qui travaillera avec les différents niveaux d'intervention (poupées Russes) du bassin Loire-Bretagne, bassin de la Mayenne, les partenaires financiers et institutionnels. Vous découvrirez également un zoom sur des habitants, sans doute peu recommandables, de nos cours d'eau, et sur une réalisation du Syndicat, aux Bizeuls à Ernée.

Un grand merci à notre technicien de rivière Benoît Saudrais et à Stéphanie Mareau qui ont préparé ce journal annuel. Leurs compétences et disponibilité de tous les jours sont appréciées de tous, et c'est un vrai plaisir de travailler à leurs côtés. Avec eux et les membres du bureau, je suis à votre disposition pour répondre à vos interrogations, intervenir lors de réunions sur le thème de l'eau, lors d'activités périscolaires, ...

Bonne année à tous.
Christian Quinton

Les élus du Syndicat

Le Syndicat regroupe les 19 communes directement concernées par l'Ernée ou ses principaux affluents. Le bureau est constitué de 6 membres et le Comité Syndical de 38 membres (2 délégués titulaires par communes).



Vous trouverez ci-dessous la liste des élus qui vous représentent.

Les membres du bureau

Les membres du Comité Syndical

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	
ANDOUILLE	PAUMARD Serge	ROULAND Bruno
CARELLES	ANNIC Roger	HATTE Alain
CHAILLAND	DARRAS Bruno	GARNIER Eric
ERNEE	BÉCHU Christophe	BELLAY Alain
JUVIGNE	BOUVIER Bruno	TARLEVE Olivier
LA BACONNIERE	DESMOT Jean-Louis	MALHERBE Mickaël
LA PELLERINE	RENARD Mickaël	COGET Fernand
LARCHAMP	BUCHARD Constant	BLIN Jean-Luc
LEVARE	JOHAN Marc	DESSEVRE Christophe
MONTAUDIN	FOUQUE Bruno	BREGAINT Raymonde
MONTENAY	CHESNEL Paul	LEFEBVRE Christophe
ST BERTHEVIN LA TANNIERE	RAVE Jean-Pierre	ADAM Hervé
ST DENIS DE GASTINES	CHRETIEN Thierry	BOITTIN Valérie
ST GERMAIN LE FOUILLOUX	DUCHESNE Michel	ROUAULT Alain
ST GERMAIN LE GUILLAUME	DOITTEE Stéphane	ROBY Aude
ST HILAIRE DU MAINE	QUINTON Christian	GUYOT Bruno
ST JEAN SUR MAYENNE	ROBIN Elisabeth	FOUCAULT Bernard
ST PIERRE DES LANDES	LEMETAYER Michel	BODIN Jean-Louis
VAUTORTE	DU FOU Michel	GARNIER Yoann

Photos : Daniel Lebretton

Différentes échelles de gestion de l'eau en France : les « poupées russes » hydrographiques

Le bassin de l'Ernée fait partie du **SDAGE Loire-Bretagne** et du **SAGE Mayenne** - explications :

Les 6 Agences de l'Eau en France métropolitaine



Chaque Agence de l'Eau dispose d'un SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), outil de planification concertée de la politique de l'eau à l'échelle de son territoire avec un programme de reconquête de la qualité de l'eau. Le **SAGE Mayenne** et les **actions du Syndicat de bassin de l'Ernée** dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec le **SDAGE Loire-Bretagne**.

Pour plus d'informations : www.eau-loire-bretagne.fr/lsdage

Le bassin versant de la Mayenne



Le SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques à l'échelle du bassin versant de la Mayenne.

Il est élaboré par une commission locale de l'eau (CLE) représentant les intérêts des collectivités, usagers et services de l'Etat. Toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau par le **Syndicat** doivent être compatibles avec le **SAGE Mayenne**.

Pour plus d'informations : www.sagemayenne.fr/

Les principaux partenaires du Syndicat

Partenaires financiers



Financement d'actions en faveur de la restauration des cours d'eau

Partenaires institutionnels



Direction Départementale des Territoires (DDT)

But : Faire respecter l'objectif de bon état écologique des eaux (qualité de l'eau et du milieu)

Restauration du ruisseau de la Riautière aux Bizeuls (Ernée)

Aménagement du plan incliné

AVANT



Sur le ruisseau de la Riautière, un plan incliné en béton empêchait la circulation des poissons avec un dénivelé de près d'un mètre en aval, une faible hauteur d'eau et des écoulements trop rapides.

APRES



Ces travaux avaient pour but de rendre l'ouvrage franchissable pour les poissons.

Détail des travaux réalisés :

- disposer et ancrer des blocs dans le canal de manière à augmenter la ligne d'eau tout en réduisant les vitesses d'écoulement,
- en aval, aménager des petites chutes d'eau (< 25 cm) séparées par des zones plus profondes.

Sur le site, un panneau d'information explique les aménagements réalisés.

Diversification du cours d'eau

Ces travaux ont été réalisés en bordure du chemin de randonnée sur 1 semaine par des élèves de terminale Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du Lycée Rochefeuille d'Ernée en septembre dernier.

AVANT



Cours d'eau rectifié et recalibré, avec des berges très abruptes, « invisible » pour les promeneurs

APRES



Retalutage de berge en pente douce et création de banquettes alternées pour concentrer les écoulements à l'étiage et faire méandrer le cours d'eau

Largueur de cours d'eau trop importante entraînant une faible vitesse d'écoulement et un dépôt de sédiments fins



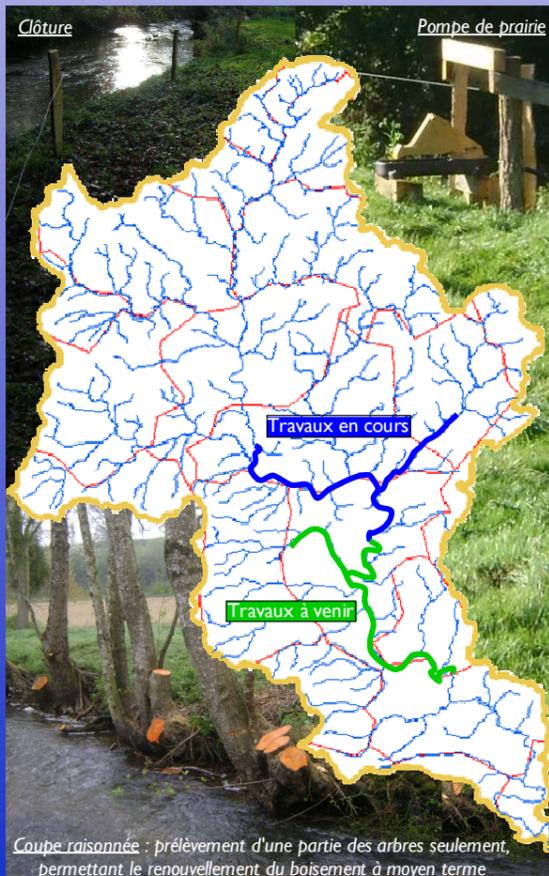
La Riautière

Diminution de la largeur du cours d'eau permettant d'accélérer les écoulements et de retrouver un substrat grossier



La Riautière

Les actions du Contrat Territorial du bassin de l'Ernée



En cours

Les travaux de la **seconde année du programme 2013-2017** sont en cours sur une portion de l'Ernée et le ruisseau du Perche, avec la réalisation entre autres de 24 abreuvoirs, 4 km de clôtures et la restauration de plus de 3 km de boisement en berge.

A venir en 2015

Les mêmes types de travaux vont s'effectuer sur une partie plus en aval de l'Ernée et le ruisseau de Vaumoris.

Ouvrages hydrauliques du bassin de l'Ernée

Suite aux travaux menés en septembre 2013 sur 5 ouvrages, le Syndicat a réalisé des visites à destination des délégués et maires des communes du bassin de l'Ernée. L'évolution des sites étant positive, de nouveaux travaux seront programmés dans les années à venir.



Animations sur les temps d'activités périscolaires (TAP)

Le Syndicat réalise des interventions dans le cadre des TAP pour les communes du bassin de l'Ernée. Ces animations menées jusqu'à présent à Juvigné, St Denis de Gastines et la Pellerine seront réalisées en 2015 sur d'autres communes (Montenay, St Berthevin la Tannière ...).

C'est une occasion unique de sensibiliser les enfants de notre territoire à la préservation de l'eau et de nos rivières !

Coupe raisonnée : prélèvement d'une partie des arbres seulement, permettant le renouvellement du boisement à moyen terme